XXIX Metal Corp. remercie les résidents de Chapais pour leur participation aux activités relatives au projet Opémiska

Faits saillants :

- XXIX a rencontré les citoyens de Chapais et le conseil municipal de Chapais les 21 et 22 octobre dans le cadre de son processus volontaire d'information et de préconsultation.

- Opémiska est un projet transformateur pour Chapais et la région, avec des investissements estimés à plus de 3,5 milliards de dollars canadiens sur une période d'environ 20 ans.

- XXIX poursuivra le dialogue transparent et la consultation des citoyens, notamment grâce à des ateliers thématiques, des bulletins d'information réguliers et la création d'un comité de suivi.

Chapais, QC – 24 octobre 2025 – XXIX Metal Corp. (XXIX.V | QCCUF : OTCQB | 5LW0.F) (« **XXIX** » ou la « Société ») tient à remercier les résidents de Chapais pour leur participation à la soirée d'information et de discussion et au café citoyen qui se sont tenus les 21 et 22 octobre. La Société a également rencontré le conseil municipal de Chapais le 21 octobre. Ces événements ont marqué une étape importante dans la collaboration continue de XXIX avec la communauté locale, la Société ayant présenté les résultats de son évaluation économique préliminaire (l'« **EEP »**) pour le projet cuprifère Opémiska, situé dans les limites municipales de Chapais.

Ces réunions s'inscrivaient dans le cadre du processus de préconsultation volontaire de XXIX, destiné à promouvoir un dialogue ouvert, à partager des informations de manière transparente et à adapter le projet en fonction des intérêts et des préoccupations exprimés par les résidents alors que la société poursuit le projet de réaménagement de cette mine de cuivre historique en une exploitation moderne et durable.

Un projet à fort potentiel de transformation de la région

Le projet Opémiska prévoit la réactivation d'un site minier historique à haute teneur en cuivre, avec des investissements estimés à plus de 3,5 milliards de dollars canadiens sur environ 20 ans, et la construction d'une usine de traitement située dans les limites municipales de Chapais afin de maximiser les retombées locales.

Opémiska présente un fort potentiel économique et figure parmi les projets de développement cuprifère les plus prometteurs au Canada. Tous les détails de l'EEP de XXIX sont disponibles dans le communiqué de presse de la société daté du 21 octobre 2025, notamment :

- Une économie de base solide après impôts :
    - Valeur actualisée nette (VAN) après impôts de 505 millions de dollars canadiens (8 %)
    - Taux de rendement interne (TIT) après impôts de 27,2%

- En utilisant les prix au comptant des métaux :
    - VAN après impôts de 897 millions de dollars canadiens (8 %)
    - TIR après impôts de 39,3 %

- Retour sur investissement rapide : 2,3 ans sur un capital initial de 617 millions de dollars canadiens

- Premières années à haut rendement : production annuelle moyenne de 59 millions de livres de cuivre, 34 000 onces d'or et 174 000 onces d'argent au cours des six premières années

- Producteur à faible coût : coût au comptant C1 de 1,03 $ US/livre (net des crédits pour les sous-produits) pendant les six premières années, ce qui place Opémiska dans le quartile inférieur de la courbe des coûts mondiaux

L'EEP souligne en outre l'effet de levier significatif de la hausse des prix du cuivre et de l'or, avec des revenus estimés à 4,4 milliards de dollars canadiens sur la durée de vie de la mine, et identifie un fort potentiel d'expansion des ressources, en particulier dans la zone aurifère de Cooke où les forages d'exploration se poursuivent.

Dialogue ouvert et engagement citoyen

Les sessions des 21 et 22 octobre ont permis aux résidents de poser des questions et de partager leurs commentaires et préoccupations directement avec la direction et l'équipe technique de XXIX, notamment Guy Le Bel, Stephen Stewart, Denis McNichols, Marcelino Jobin, Ahcene Gaoui, André Bouchard et Antoine Schwartzmann.

Les discussions avec les citoyens ont porté sur des sujets tels que :

- Gestion des résidus miniers et les mesures de protection de l'environnement

- Impacts économiques et démographiques positifs pour Chapais

- Embauche locale d'environ 450 employés et soutien aux nouvelles familles

- La relocalisation des résidents et des entreprises situés dans la zone de projet

- Amélioration des infrastructures et projet de voie de contournement

XXIX a réaffirmé son engagement à maintenir un dialogue ouvert et continu avec les résidents à mesure que le projet avance.

Prochaines étapes

La prochaine phase de consultation comprend :

- Au moins trois ateliers thématiques au cours des 12 à 18 prochains mois
- La création d'un comité de suivi
- Des bulletins d'information réguliers et des canaux de communication ouverts pour les résidents

La présentation utilisée lors de la soirée d'information et les résumés des réunions seront disponibles sur le site Web XXIX dédié à la communauté de Chapais (lien).

« Les résultats de l'EEP confirment qu'Opémiska a le potentiel d'être une exploitation de cuivre rentable et à faible coût qui apportera une valeur économique et sociale à long terme à Chapais et à la région », a déclaré Guy Le Bel, président et chef de la direction de XXIX Metal Corp.

À propos de XXIX Metal Corp.

XXIX poursuit le développement de ses projets cuprifères Opémiska et Thierry, deux actifs cuprifères canadiens importants. Le projet Opémiska, l'un des gisements de cuivre à ciel ouvert les plus riches du Canada, s'étend sur 21 333 hectares dans la région de Chapais-Chibougamau, au Québec, et bénéficie d'une infrastructure solide et d'un accès proche à la fonderie Horne. Une évaluation économique préliminaire réalisée en octobre 2025 a décrit une exploitation à ciel ouvert de 12 500 t/j sur une durée de vie de 17 ans, générant une VAN8 % après impôts de 505 millions de dollars, un TRI de 27,2 % et une période de récupération de 2,3 ans (prix du cuivre de 4,35 $/lb, prix de l'or de 3 000 $/oz, prix de l'argent de 30 $/oz). Le projet Thierry comprend les zones K1 (proche de la surface) et K2 (souterraine et en surface), anciennement en production (voir le communiqué de presse XXIX daté du 1er octobre 2024 pour plus de détails sur les ressources). Thierry dispose d'infrastructures importantes, notamment une route praticable en toutes saisons, un aéroport à moins de 5 km, un réseau électrique provincial à moins de 8 km et une voie ferrée à proximité. Grâce à ces deux projets à fort potentiel, la société a consolidé sa position d'acteur clé dans le secteur canadien du cuivre et s'est imposée comme l'un des plus grands développeurs de cuivre de l'est du Canada.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Marcelino Jobin, coordonnateur des relations communautaires
Téléphone : 418.770.8283
Courriel : mjobin@oregroup.ca
www.xxix.ca

Déclarations prospectives

Le lecteur est prié de noter que l'évaluation économique préliminaire (PEA) résumée dans le présent communiqué de presse vise uniquement à fournir un premier aperçu général du potentiel économique d'Opémiska. Le plan minier et le modèle économique de la PEA reposent sur de nombreuses hypothèses et sur l'utilisation de ressources minérales présumées. Les ressources minérales présumées sont considérées comme trop spéculatives pour être utilisées dans une analyse économique, sauf dans les cas autorisés par la norme NI 43-101 dans les études PEA. Il n'y a aucune garantie que les ressources

minérales présumées puissent être converties en ressources minérales indiquées ou mesurées, et par conséquent, il n'y a aucune garantie que les résultats économiques d'Opémiska décrits dans le présent document se concrétiseront. XXIX pourrait être admissible au crédit d'impôt à l'investissement pour la fabrication de technologies propres (CTM-ITC). Cette loi a été promulguée le 20 juin 2024. Il n'y a aucune garantie que la société pourra bénéficier du CTM-ITC.

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives, notamment des déclarations concernant la conviction de la société qu'Opémiska a un potentiel de croissance continue, diverses hypothèses relatives aux coûts, aux prix et à la production utilisées pour éclairer l'EEP, et des facteurs de risque importants, notamment la proximité d'Opémiska avec la ville de Chapais, la validation des analyses historiques, les considérations géotechniques relatives aux chantiers à ciel ouvert dans la paroi est de la fosse, le seuil de Venture, la faille Gwillim, la compétence de la roche encaissante et la modélisation historique des chantiers. Dans la mesure du possible, des mots tels que « peut », « va », « devrait », « pourrait », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention de », « anticipe », « croit », « est convaincu , « estime », « prédit » ou « potentiel », ou les variantes négatives ou autres de ces mots, ou des mots ou expressions similaires, ont été utilisés pour identifier ces déclarations prospectives. Ces déclarations reflètent les convictions actuelles de la direction et sont fondées sur les informations dont elle dispose à la date des présentes.

Les déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses importants. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels diffèrent sensiblement des résultats discutés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques liés aux incertitudes inhérentes aux résultats de forage et à l'estimation des ressources minérales, ainsi que les risques associés à la mise en œuvre des plans et des intentions de la société. Ces facteurs doivent être pris en considération avec soin, et les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Bien que les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse soient fondées sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, la Société ne peut garantir aux lecteurs que les résultats réels seront conformes à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont faites à la date du présent communiqué de presse, et la Société n'assume aucune obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour refléter de nouveaux événements ou circonstances, sauf si la loi l'exige.

Mesures financières non conformes aux IFRS

XXIX a inclus dans le présent communiqué de presse certaines mesures financières non conformes aux IFRS, telles que le coût au comptant C1, qui ne sont pas reconnues par les IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Chacune de ces mesures est destinée à fournir des informations supplémentaires à l'utilisateur et ne doit pas être considérée isolément ou comme un substitut aux mesures préparées conformément aux IFRS.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.